

25 octobre 2019

## RENCONTRES DU CUIR - 25 OCTOBRE 2019

### BODIN-JOYEUX : ILLUSTRATION IN SITU DE L'IMPORTANCE DE L'ANCRAGE TERRITORIAL DE LA FILIERE



C'est l'entreprise BODIN-JOYEUX, tannerie mégisserie depuis 1860 à Levroux dans l'Indre, qui a été retenue pour accueillir les onzièmes Rencontres du Cuir, organisées par le Conseil National du Cuir (CNC) autour du thème de l'ancrage territorial si cher à la filière cuir. Ces rencontres seront l'occasion de débattre de l'importance de l'enracinement local, au cœur même d'une entreprise qui y doit sa réussite. Au programme : visite de la mégisserie et de l'atelier du parchemin, puis table ronde sur les enjeux en matière de développement territorial.

#### **LA FILIERE FRANÇAISE DU CUIR DOIT SON ESSOR ET SON SUCCES A SON ANCRAGE TERRITORIAL...**

Parce que les savoir-faire sont nés de la spécificité du patrimoine local, les acteurs de la filière cuir sont étroitement liés à leur territoire de production. Plus de 80% des entreprises sont implantées en région, fait remarquable dans le contexte actuel où l'on déplore plutôt la fracture territoriale entre les périphéries en voie de désindustrialisation/désertification et les métropoles concentrant toujours davantage les centres de décision, les pôles d'activité, et par conséquent les emplois et les populations.

Dans le cas de la filière cuir, les territoires sont des espaces traditionnels de développement économique. La majorité de ses entreprises travaille dans le secteur mode et luxe, industrie qui génère un chiffre d'affaires annuel de 150 milliards d'euros et qui représente entre 500 000 et un million d'emplois directs et indirects répartis à travers la France. Parfois même, des grands groupes de l'industrie du luxe participent à la sauvegarde du patrimoine local en revitalisant d'anciennes friches industrielles. Tout cela se fait toujours dans un souci de préservation de l'environnement, et cela répond en outre aux exigences grandissantes concernant la transparence et la traçabilité des produits.

#### **... QUI N'EST PAS DEPOURVU DE SERIEUX DEFIS A RELEVER**

Si l'implication des entreprises de la filière cuir au plus près du terrain comporte de nombreux atouts, ce secteur est cependant confronté à de véritables challenges. Côté recrutement notamment, il est souvent difficile de trouver la main d'œuvre dotée du niveau de qualification requis pour des métiers d'excellence. C'est pourquoi le CNC et les Fédérations sont fortement mobilisées pour promouvoir les formations et les métiers liés au cuir directement dans les écoles ou les salons d'orientation.

Les entrepreneurs de la filière cuir interpellent les pouvoirs publics pour favoriser l'accueil de ces forces vives, et pour alléger les contraintes réglementaires auxquelles ils sont soumis, tant il est vrai que le maquis législatif auquel nos entreprises sont confrontées ne facilite pas le développement local.

## BODIN-JOYEUX, SYMBOLE DE L'EXCELLENCE FRANÇAISE EN MATIÈRE DE TANNAGE...

En animant une manifestation au cœur d'un des fleurons de l'industrie du cuir, le CNC met en exergue une entreprise réputée pour son savoir-faire exceptionnel et jalousement conservé, transmis de génération en génération depuis près de 160 ans. La mégisserie BODIN-JOYEUX est en effet l'un des fournisseurs les plus recherchés par les grandes maisons du luxe, essentiellement pour son agneau plongé, produit unique en son genre. L'entreprise est également l'un des très rares spécialistes à encore pratiquer l'art du parchemin, même si cette activité ne représente qu'une part infime de son chiffre d'affaires.

C'est précisément en jouant la carte du très haut de gamme et du service sur mesure pour des clients particulièrement exigeants que l'entreprise est parvenue à échapper à la délocalisation. Aujourd'hui, BODIN-JOYEUX c'est notamment : 400 000 à 450 000 peaux livrées par an, une centaine d'employés, une palette de 500 couleurs exclusives, un showroom parisien, des activités et des clients très haut de gamme.

## ... S'APPUIE SUR LE SAVOIR-FAIRE ET LES FORCES VIVES LOCALES

Une telle réussite doit beaucoup à l'attachement local de l'entreprise. Si son savoir-faire n'est pas maîtrisé ailleurs en Europe, et encore moins dans les pays à la main d'œuvre à bas coût, c'est que ces tanneurs de père en fils depuis sept générations ne transmettent leurs secrets de fabrication qu'à leur vivier local d'employés, formés par leurs soins sur de longues années ou au sein de CTC (Centre Technique industriel de la filière Cuir chaussure, maroquinerie et ganterie). 90% du personnel vient de Levroux. BODIN-JOYEUX, plus gros employeur de la ville, y joue de fait un rôle social essentiel, l'entreprise faisant partie de l'histoire de la ville et inversement.

La Fête du Cuir et du Parchemin, qui se déroulera cette année les 26 et 27 octobre, témoigne de cette volonté de toucher la population locale, par la mise en valeur de son artisanat, un défilé de mode et des rencontres avec les personnes en recherche de formation ou d'emploi.

D'une manière générale, le facteur fierté fidélise, mobilise et motive les familles locales qui elles-mêmes travaillent chez BODIN-JOYEUX depuis des générations. D'autant que le fonctionnement familial, proche des collaborateurs de l'entreprise, encourage l'émulation et favorise l'épanouissement dans l'engagement collectif. Ces atouts peuvent contribuer à susciter des vocations chez les jeunes, qui, à leur tour, excelleront dans l'art de magnifier les peaux avec passion.

**Frank Boehly, Président du Conseil National du Cuir :** « *L'artisanat et la filière cuir font partie du patrimoine économique et culturel français. Miser sur les hommes et l'excellence de leur savoir-faire est notre meilleur atout pour soutenir nos entreprises qui font briller le made in France à travers le monde.* »

### LE CONSEIL NATIONAL DU CUIR

La confédération regroupe 20 fédérations ou syndicats professionnels depuis l'élevage jusqu'à la distribution des produits finis et anime l'ensemble de la Filière Française du Cuir.

### LA FILIÈRE FRANÇAISE DU CUIR

- 9 400 entreprises, dont les savoir-faire sont exceptionnels, maîtrisés et reconnus à l'international
- 25 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 10,6 milliards d'euros à l'export
- 130 000 personnes salariées dans les industries du cuir, de la tannerie-mégisserie, de la chaussure, de la maroquinerie, de la ganterie, de la distribution d'articles de cuirs.
- 4<sup>ème</sup> exportateur mondial
- 3<sup>ème</sup> exportateur mondial des cuirs et peaux bruts.
- 3<sup>ème</sup> exportateur mondial d'articles de maroquinerie.

105, RUE DU FAUBOURG ST HONORÉ • 75373 PARIS CEDEX 08 • FRANCE  
conseilnationalducuir.org

Contacts presse :

VILLAMONET - Victoria SEILLE : vseille@villamonet.fr - 06 21 62 57 31

CONSEIL NATIONAL DU CUIR - Aurélie METHARAM • Tel : +33 (0)1 43 59 89 44 • ametharam@conseilnationalducuir.org